

LE BULLETIN BIMENSUEL D'INFORMATION DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DES ALPES-MARITIMES

P. 2-3 Actualités

- Xylella Fastidiosa : oui à la vigilance, non à la mort de la filière végétale
- Red PACA : réussir l'agroécologie en région PACA
- L'association «Bienvenue à la Ferme 06» a tenu son Assemblée Générale le 2 décembre

P. 3 Partenariat

- La communauté des communes des pays des paillons
- OIN : une nouvelle collaboratrice à la Chambre d'agriculture

P. 4-5 Le dossier du mois

Utiliser les énergies renouvelables en agriculture

P. 6-7 Focus sur ...

- Productions végétales : une nouvelle punaise
- La chenille processionnaire

P. 8-9 Réglementation et social

- Commercialisation des chiens et des chats, vous devez posséder un numéro de SIRET
- Construction du CREAM : les travaux ont débuté
- Groupement d'employeurs, mode d'emploi

P. 10-11 Salon et Communication

- Retour sur le salon du matériel et des techniques d'élevage
- www.ca06.fr devient www.chambre-agriculture06.fr

P. 12 Agenda des élus

- Bout de foncier
- Salon International de l'agriculture

Encore plus d'actualités sur le site des Chambres en PACA www.paca.chambres-agriculture.fr

agricultures & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE

Dépôt légal : à parution ISSN : 1962-2899

Terres d'Horizon

Bulletin bimensuel d'information n° 65
Chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes
MIN fleurs 17 - box 85
06296 Nice cedex 3
Tél: 04 93 18 45 00
Fax: 04 93 17 64 04
Directeur de publication : Michel Dessus
Comité de rédaction : Chantal Bagnato,
Jean Philippe Frère, Xavier Worbe, Sandrine Suissa
E-mail : ca06@alpes-maritimes.chambagri.fr
Site : www.chambre-agriculture06.fr



L'édito du président

La région PACA, c'est nous, c'est vous!

En 2014, le projet de loi d'Avenir pour l'agriculture est adopté définitivement dans sa redéfinition du rôle des Chambres d'agriculture. Il réaffirme l'ancrage départemental comme structure de proximité pour sa fonction de représentation de l'agriculture au niveau local et dans son rôle pour dynamiser le développement économique et social.

La loi impose dors et déjà un calendrier de régionalisation pour certains services (ressources humaines, comptabilité...), et ce, dès 2016. Dans un contexte budgétaire et économique difficile, et pour anticiper un décret qui se fait attendre (rappelons que les Chambres consulaires CCI et CMA sont régionalisées), les Chambres d'agriculture se réorganisent ensemble avec comme objectif la qualité du service auprès des agriculteurs et de leurs partenaires.

Si j'ai été frileux au départ, surtout par peur de la perte de notre identité, je me suis rendu compte que les autres chambres d'agriculture s'organisent... sans nous! Si nous voulons être présents au sein du réseau, il faut s'y investir maintenant Nous avons choisi dêtre actifs, d'être force de propositions et aujourd'hui, nous travaillons dans le bon sens de la régionalisation.

Une profonde r-évolution est engagée. Notre site internet, mis en ligne le 18 janvier 2016 (www.paca. chambre-agriculture.fr), est un exemple visible pour les agriculteurs et nos partenaires que le travail de mutualisation a débuté.

Défendre l'intêrêt agricole sur nos territoires, c'est porter d'une seule voix au niveau régional, notre projet politique. Ainsi, je me suis vu confier, par le bureau de la Chambre régionale du mois de décembre, la responsabilité de représenter les productions végétales pour toute la région. C'est un grand défi et suis fier de le relever.

Michel Dessus